



Journal du Territoire de l'Atrébatie en Pays d'Artois



Parc Communautaire : Place au 1^{er} investisseur *Les 7 Vallées des 7 Vallées.*



Services aux familles

220 élèves pour la rentrée de l'école de musique

Une Terre de Bâisseurs

Les archéologues vont remballer pelles et truelles

Économies d'énergie

Un parc éolien pour produire plus propre...

Entreprendre

L'Atrébatie soutient leurs initiatives

GRAND ANGLE

Communauté de Communes de l'Atrébatie : Dynamique et ça se voit Un nouveau logo...



La Communauté de Communes, par son action, participe au développement global de son territoire en permettant la réalisation de projets, ou l'organisation de services.

Elle permet aux communes de

mutualiser leurs moyens dans des domaines bien identifiés. Ainsi, elle mène de nombreuses actions et participe activement à la qualité de vie des habitants du territoire...

Avec son premier logo, la Communauté de Communes de l'Atrébatie s'identifiait géographiquement. L'accent était mis sur la notion de proximité avec la ville d'Arras et sur l'implantation de la RD 939. Aujourd'hui, elle a

imaginé un nouveau logotype qui pourrait véhiculer ses motivations, son dynamisme et représenter ses acteurs en valorisant davantage l'action humaine et les valeurs de la Communauté de Communes.

Son symbole : Le dessin évoque le mouvement et l'élan pour donner une image dynamique. La disposition des deux personnages illustre la notion de partage, celle de faire et vivre ensemble. L'espace qui les sépare symbolise le passage. Un chemin vers l'avenir. Il rappelle aussi que l'Atrébatie est une des portes du Pays d'Artois.

Ses couleurs : Les couleurs pétillantes humanisent le logotype, en lui conférant une forte valeur sociale. Ces couleurs « terre » sont utilisées pour établir le parallèle avec le Parc de Tincques.

*Pierre Guillemant,
Président de l'Atrébatie*

Mieux connaître votre Communauté de Communes

Les engagements du mandat par le Président

Les délégués Communautaires et leurs suppléants:

Agnières
M.Domart / M.Vercruyse

Ambrines
M.Lasselin / M.Dupuich

Aubigny-en-Artois
M.Hutin
M.Hermant
M.Crépin
M.Lecomte

Avesnes-le-Comte
M.Piequé
M.Decoin
M.Asquin
M.Lapôtre
M.Desaulty
M.Hulot

Bailleul-aux-Cornailles
M.Soyez / M.Thellier

Berles-Monchel
M.Thellier
M.Decodts

Béthonsart
M.Juras / M.Deneuville

Camblain-l'Abbé
M.Mayeur
M.Bacqueville

Cambligneul
M.Dufresnes / M.Mayeur

Capelle-Fermont
M.Desfrancois / M.Budzilo

Chelers
M.Wacheux / M.Ricart

Fréwillers
M.Vasseur / M.Fréville

Frévin-Capelle
M.Carton
M.Bécourt

Hermaville
M.Accart
M.Lesoing

Izel-lez-Hameau
M.Dupuis
M.Gontier

Magnicourt-en-Comté
M.Guillemant
M.Legrand

Manin
M.Mayeur / M.Coudenis

Maizières
M.Lavigne / Mme.Bachelet

Mingoval
M.Deneux / M.Ansart

Noyelle-Vion
Mlle.Piette / M.Bachelet

Penin
M.Boutin
M.Deprez

Savy-Berlette
M.Yarogui
M.Rattier
M.Cornu

Tilloy-les-Hermaville
M.Bailleul / M.Caron

Tincques
M.Dartois
Mme.Detourné
M.Scingier

Villers-Brulin
M.Lambert / M.Hoguet

Villers-Chatel
M.Coutouly / Mme.Huyghe

Villers-sir-Simon
M.Normand / M.Delattre

Au moment de déterminer les engagements de ce nouveau mandat, je souhaite faire preuve d'optimisme. Tout d'abord en rappelant en ces temps difficiles que chaque crise est un moment fort, chargé d'opportunités à saisir. Comme le disait De Gaulle à Couve de Murville en le nommant ministre des Affaires étrangères : « **Ne vous trompez pas, choisissez toujours les chemins les plus élevés, parce qu'ils sont les moins encombrés** ».



Une citation dont je souhaite m'inspirer pour envisager l'avenir de l'Atrébatie. À nous de choisir ces « **chemins les plus élevés** », ce que nous

avons largement amorcé lors du précédent mandat. A ce sujet, trois idées majeures se dégagent. La première est celle du **périmètre gagnant** de notre action. Les communes peuvent compter sur la dynamique de l'Atrébatie, qui s'exprime elle-même à l'échelle ambitieuse du Pays d'Artois. A nous de continuer à mener nos projets dans ces deux espaces riches de possibilités. Nous avons encore beaucoup d'actions à mener ensemble, d'obstacles à franchir aussi, et de l'audace à affirmer face à la réserve, l'indifférence, voire l'adversité.

Ce qui me motive également, c'est la **valeur ajoutée apportée à notre territoire**. Des choix concrets déterminent l'action de notre communauté, tant au niveau économique qu'au sujet des services apportés aux familles. Cette valeur ajoutée qui fait l'attractivité de notre territoire, doit se prolonger dans nos objectifs de qualité et d'innovation. Nos projets visent, par exemple, à mettre l'habitat intelligent au service des prestations médicales ; à développer les énergies renouvelables dans le but de consommer autrement ; à soutenir le tissu artisanal et commercial ; à offrir des services de proximité modernes, en défendant nos valeurs et notre patrimoine. De telles ambitions et un tel choix de l'innovation se font rares ces temps-ci... Ne perdons pas de temps, saisissons la chance d'être, dès maintenant, à la pointe d'un progrès qui nous rattrapera tous.

Nous nous efforcerons, par ailleurs, de placer ce nouveau mandat et les projets qui le composent, **sous le signe de la gouvernance du territoire**. Nous ne ménageons pas nos efforts pour informer, expliquer, écouter, faire participer... Ceci lors de réunions publiques et en tirant parti des moyens de communication actuels. Pourtant, nos populations, voire une partie des conseils municipaux, restent trop éloignés des préoccupations communautaires. Nous avons ouvert le chantier de la mise en place d'une démocratie de la responsabilité partagée. La révolution de la citoyenneté qui nous attend constitue un autre challenge.

Contact:

Arnaud Curdy ; acurdy@cc-atrebatie.fr ; 03.21.59.34.59

Les Vice-Présidents et leurs compétences



Jean-Pierre Dupuis au service Patrimoine et Environnement

«C'est une fierté d'être rattaché à cette compétence. Elle existait déjà bien avant la création de la Communauté de Communes. Nous sommes une vingtaine de personnes à animer ce pôle. Pour moi c'est une passion et quand je vois le travail réalisé depuis... Nous avons démarré avec les chemins de randonnées. Aujourd'hui nous offrons des produits touristiques en partenariat avec le Pays d'Artois et l'office de tourisme. On a vraiment pris conscience que le milieu rural pouvait être complémentaire au milieu urbain et grâce à la mutualisation de nos moyens nous entrons dans une dimension plus riche.»



Pierre-Albert Mayeur au service Aménagement de l'Espace

«Cette compétence m'a été dévolue en 1995. Mon rôle est de coordonner les actions et les projets de l'Atrébatie avec les systèmes d'information du territoire. C'est une compétence qui invite à la réflexion continuelle sur les compatibilités des acteurs et des moyens. Sans perdre de vue la forte ambition que nous avons de sauvegarder notre patrimoine. Trouver des consensus pour l'ensemble des communes et préserver l'attractivité de notre territoire, c'est un défi que j'ai envie de relever, de manière la plus pertinente possible.»

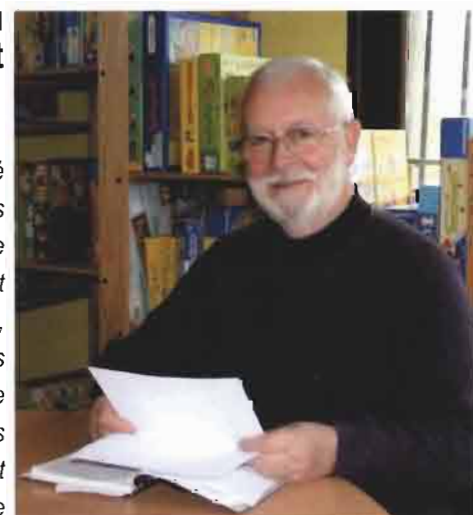
Jean Picqué au service développement économique

«J'ai la chance d'être Maire d'une Commune de 2000 habitants et donc de pouvoir aborder de vrais dossiers comme par exemple le dossier FISAC, le dossier label boutique, ou celui de la signalétique ... Le secteur développement économique est un domaine qui m'est familier. C'est cette expérience et mes compétences que je souhaite transmettre au sein des services de l'Atrébatie.»



Jean-Marie Rattier au service Animation et service à la personne

«Ma passion pour la musique a été le moteur. J'ai participé, il y a très longtemps à la création de l'école de musique... Ma mission est passionnante, non seulement, parce que s'occuper des enfants est captivant mais aussi parce que les possibilités de développer les activités de ce service sont nombreuses et qu'il y a encore beaucoup à faire. D'autre part, il est très agréable de collaborer avec des animateurs et des responsables qui mêlent compétences et professionnalisme.»



Directeur de publication : Pierre Guillemant

Secrétariat de rédaction et conception : Arnaud CURDY, Anne CHRETIEN, Julien LEROY, Dominique VAAST

Crédit photos : Atrébatie, GRDA, Mr HERBOMETZ, Mr CUBIZOLLES

Impression : HANOCQ 8, rue d'Arras 62130 Saint-Pol-Sur-Ternoise

Journal édité par :

Communauté de Communes de l'Atrébatie
81 rue d'Arras - 62690 Hermaville
tél 03 21 59 34 59 / fax 03 21 58 62 65

accueil@cc-atrebatie.fr

ISSN : 1634-6831



Les services aux familles

Cet été: 75 animateurs ont animé les Centres de Loisirs

En avril, le service Jeunesse de l'Atrébatie prépare le lancement de ses centres de loisirs. Et entre les inscriptions, les séances de recrutement, l'information auprès des familles, l'organisation des centres et la préparation des programmes d'animation, le délai de trois mois n'est pas de trop pour combiner le tout. Cet été, 524 enfants ont été confiés aux soixante quinze animateurs et directeurs recrutés pour assurer leur encadrement.

Afin de garantir une réelle qualité éducative et pédagogique de ces centres et s'assurer de leur bon fonctionnement, le service jeunesse de l'Atrébatie recrute du personnel avec des qualifications professionnelles réelles « pour assurer une cohérence pédagogique et offrir des repères au public explique Laurence Bilaine, coordinatrice des centres de loisirs. Nos animateurs sont recrutés en fonction de leurs qualités humaines et de leur capacité d'adaptation ».

D'autre part, chaque antenne a sa propre organisation et dispose d'un directeur. « Ce dernier n'est pas simplement un référent administratif, il est le garant du projet éducatif et il applique le projet pédagogique établi avec son équipe. Il contribue à la formation de ses animateurs les aide à mettre en place les activités et à concevoir des projets ».

De plus, les centres de loisirs doivent établir un lien avec le milieu familial. Ce sont des outils de socialisation pour les enfants et les jeunes : « Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant ». Au service jeunesse de donner l'impulsion... d'apporter le soutien et les conseils, d'accompagner et d'apporter le suivi nécessaire.

Au total 5 168 journées ont été organisées sur les six sites du territoire (d'Agnières,

Contacts : Laurence BILAINE, Julien LEROY lbilaine@cc-atrebatie.fr, jleroy@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59 ; Retrouvez toutes les informations sur le site www.jeunzatrebates.fr

Avesnes-le-Comte, Izel-lez-Hameau, Savy-Berlette, Tincques et Aubigny-en-Artois). Les équipes sur place ont développé six thématiques différentes (le cirque, les Fonds marins, l'olympisme, Nature et aventure, Vivre avec son temps, Mer, ville, campagne et montagne). Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes et qui résultent d'une mobilisation importante.



Visite découverte à Clairmarais le 21 Juillet 2008 pour le Centre de loisirs d'Izel-lez-Hameau.



L'école Territoriale de musique

220 élèves pour la rentrée

Créée en novembre 2000, l'école territoriale de musique a trouvé sa vitesse de croisière... avec à son bord, cette année, 220 élèves (169 en solfège et 182 en formation instrumentale) et une vingtaine de professeurs dont sept qui assurent la formation musicale et 17 qui enseignent la formation instrumentale.

Depuis huit ans, l'école de musique stabilise son taux de fréquentation. Deux constats qui illustrent l'excellente réputation de l'établissement. L'école fait partie de la compétence « animation » présidée par Jean-Marie Rattier. Depuis l'année dernière, un coordinateur administratif est chargé de faire passer les examens afin de contrôler les compétences des musiciens. Une commission dédiée aux élèves et une autre concernant le recrutement sont également venues renforcer le dispositif. « C'était important de miser sur la qualité des recrutements. Pour ne pas perdre de vue que chaque candidature retenue

révélerait un nouveau professeur de musique qui se rallierait à notre logique de fonctionnement : sérieux et professionnalisme » explique Jean-Marie Rattier. Et cela se comprend étant donné l'objectif de cette « institution ». Nous formons ces jeunes musiciens pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement à travers leur passion et c'est tant mieux si par la suite, ils ont la possibilité de renforcer les harmonies du territoire. Notre formule est souvent associée à celle d'une école de la vie... Rien n'est laissé au hasard pourvu que les élèves se sentent soutenus et développent ou déclinent leurs talents dans un contexte approprié.

Une démarche pédagogique qui fait ses preuves et attire les musiciens issus d'autres communautés de Communes (15 des 2 sources, 10 du Val du Gy, 5 des Vertes Vallées, 4 du Bruaysis, 1 de Pernes, 2 du Saint-Polois et 1 de la communauté urbaine d'Arras). Autre élément fort de cet enseignement musical : Les cours pour adultes. L'initiative connaît un franc succès. Quarante-six sont déjà inscrits et

d'après le vice-président : « ne sont pas prêts de lâcher ! Ces cours correspondent à leurs attentes. Leur motivation et leur fidélité le prouvent. »



Audition pour les cuivres de l'école de musique.

Contacts : Dominique VAAST dvaast@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59



Internet

Bienvenue sur le nouveau portail de la CCA

www.cc-atrebatie.fr : Des informations concentrées sur une seule et même page d'accueil et un site web décliné par des pages onglets...



La simplicité et l'intuitivité ont guidé l'équipe informatique alors qu'elle relookait son portail Internet... Au terme de neuf mois (de septembre 2007 à mai 2008) de refonte totale du système, c'est finalement trois axes de développement qui ont été définis et qui sont désormais à la disposition de l'utilisateur. Le portail est devenu une plate-forme d'échanges, un guichet d'accès local pour la vie administrative et citoyenne.

L'outil, a bien sûr placé, les besoins de l'internaute au cœur de sa fonctionnalité, et a accordé une place de choix aux acteurs du territoire (acteurs économiques, associatifs, institutions, administrations). L'interactivité du site fait le reste. Aujourd'hui, le portail est aussi assimilé à un « annuaire territorial » de qualité. A feuilleter sans modération.

Au menu, un premier volet propose une série de vidéos thématiques qui illustre l'actualité et les différentes manifestations de l'Atrébatie. « Ces reportages permettent de donner une dimension auditive et visuelle à l'information. » souligne Hervé Deleersnyder, responsable des technologies d'information et de communication. Le second présente une formule textuelle de cette actualité. Et intègre d'autres liens permettant d'accéder aux dossiers et projets de la communauté de communes.

Contact: Hervé DELEERSNYDER
hdeleersnyder@cc-atrebatie.fr ; 03.21.59.34.59

Un portail d'information et de services, personnalisable, adapté aux besoins de chacun.

Un répertoire exclusivement territorial comprenant pas moins de 700 références existe. « De la broderie locale au fleuriste en passant par l'infirmière et le garage automobile, l'annuaire local de services est très riche d'adresses. Et propose au propriétaire de la page (grâce à un mot de passe et une connexion) de mettre la main sur le contenu de celle-ci afin de l'alimenter et le mettre à jour à tout moment ». Les mairies sont également concernées puisqu'elles ont la possibilité de noter leurs spécificités. « Nous avons fédéré des acteurs qui avaient envie de se montrer et de participer. Ce qui a facilité la reconversion du site ». Autre accès : celui au formulaire de contact qui invite l'utilisateur à prendre la parole. Il peut alors questionner en ligne et consulter la réponse dans les 24h. Et ouvrir le débat. A bientôt en ligne...



L'Atrébatie, Terre des Bâisseurs...

Les fouilles du site Gallo-Romain de Tincques s'achèvent.

Après deux mois de fouilles, l'équipe de l'Institut National de recherches archéologiques préventives (INRAP) va remballer pelles et truelles pour passer à la phase de rédaction de son rapport. C'est Gilles Prilaux, ingénieur de recherches à l'INRAP qui aura dirigé ce chantier, accompagné par cinq autres experts. Le sol ne s'est pas dérobé sous leurs bulldozers, bien au contraire il aura révélé deux hectares d'histoire Gallo-Romaine. Des découvertes qui ont fasciné les archéologues par leur richesse et leur état de conservation. Pour l'Atrébatie, le temps qui s'était arrêté, va reprendre son cours normal.

Suite au diagnostic réalisé il y a un an sur le parc communautaire de Tincques, qui a identifié deux zones contenant des vestiges gallo-romains, l'Atrébatie s'est tournée vers l'INRAP et le service archéologique de la ville d'Arras. « Dès qu'il y a réalisation d'aménagements, la loi impose, à partir de 2 à 3 hectares, de réaliser un « premier sondage de tranchées. » explique Gilles Prilaux. Une phase décisive qui détermine la poursuite ou non des recherches. « C'est mon collègue, Yann Lorin qui est intervenu en juillet 2007 pour diagnostiquer le site. Nous sommes arrivés sur les lieux courant septembre. Et je dois dire que depuis, j'ai été captivé par nos découvertes. Nous avons déjà des connaissances sur les Atrébates, et nous savons que le site a été occupé pendant deux siècles. »

De l'art et de la méthode...

L'équipe a décapé les zones concernées à l'aide de pelles hydrauliques de précision. Ils ont poussé la terre avec des bulldozers de 900 chevaux et mis à nu le terrain grâce à un système de laser Théodilite qui agit au millimètre près.

« C'est vraiment le plus efficace pour repérer les zones sensibles, surtout quand le vent et la pluie s'en mêlent ! ». Pour Gilles Prilaux, ces fouilles destructives maîtrisées ont leur importance : « Notre action est d'agir de manière raisonnée, toutes nos découvertes doivent rester dans leur contexte environnemental ». Une boucle de ceinture en bronze a été trouvée dans une petite fosse dépotoir et daterait de quatre siècles après Jésus Christ (après l'empire romain).

Une chance pour ces chirurgiens du sol que les terres tincquoises soient propices à la conservation des métaux et notamment du bronze. Car celui qui sait lire, à travers les fosses du chantier, reconnaît à coup sûr les vestiges des tribus Atrébates. « Une voie romaine en direction d'Arras a été identifiée. Un faisceau d'indices indique qu'une ferme ou un relais, appelé un nantio pourrait être en lien direct) avec celle-ci. Nous avons trouvé du matériel agricole, deux roues en fer et une clavette de char. Tout porte à croire que le

site serait un panel agropastoral avec des spécificités de bordure de voies... On s'interroge encore ».

Les archéologues ont également déterrés la fameuse « tégula romaine », une tuile très lourde et typique de l'époque car d'aspect courbe et modelée sur la cuisse.

Cinq caisses de céramiques, cinq pièces de monnaies, des ossements, des cabochons pour meubles, vont rejoindre les laboratoires du centre de recherches d'Arras. Nettoyées puis analysées, elles pourront par la suite et, en partie, être exposées dans les locaux de l'Atrébatie...

Rendons à César, ce qui appartient à César...



Claire et Gilles Prilaux sortent de terre un morceau d'amphore.

L'équipe sur place

Gilles Prilaux : Ingénieur de recherche à l'INRAP

Alain Jacques : Archéologue de la ville d'Arras

Claire Prilaux : Archéologue

Mireille Redouane : Responsable matériel

Jacky Duriez et Bruno Vanwalscappel : Topographe et infographe



Cette poignée de meuble représente deux dauphins dans un style typique romain.



Les Archéologues ont trouvé cette parure en bronze. Il pourrait s'agir d'un Torque de guerrier Gaulois.



Une clavette de char de l'époque Gallo-Romaine.



Les découvertes archéologiques de Tincques : Un enrichissement aux yeux de l'Atrébatie

Même si au départ, elles s'apparentaient comme un frein porté au développement économique, elles ont révélé des pages de l'histoire de l'Atrébatie, jusqu'alors inconnues.

Il serait normal de partager et de valoriser celles-ci, notamment dans le futur bâtiment communautaire qui prendra place sur le parc. Un hommage et un clin d'œil d'une certaine manière à ces bâtisseurs romains, qui nous ont montré la voie...

Contact :

Arnaud CURDY : acurdy@cc-atrebatie.fr

Tony QUEVAL : tqueval@cc-atrebatie.fr

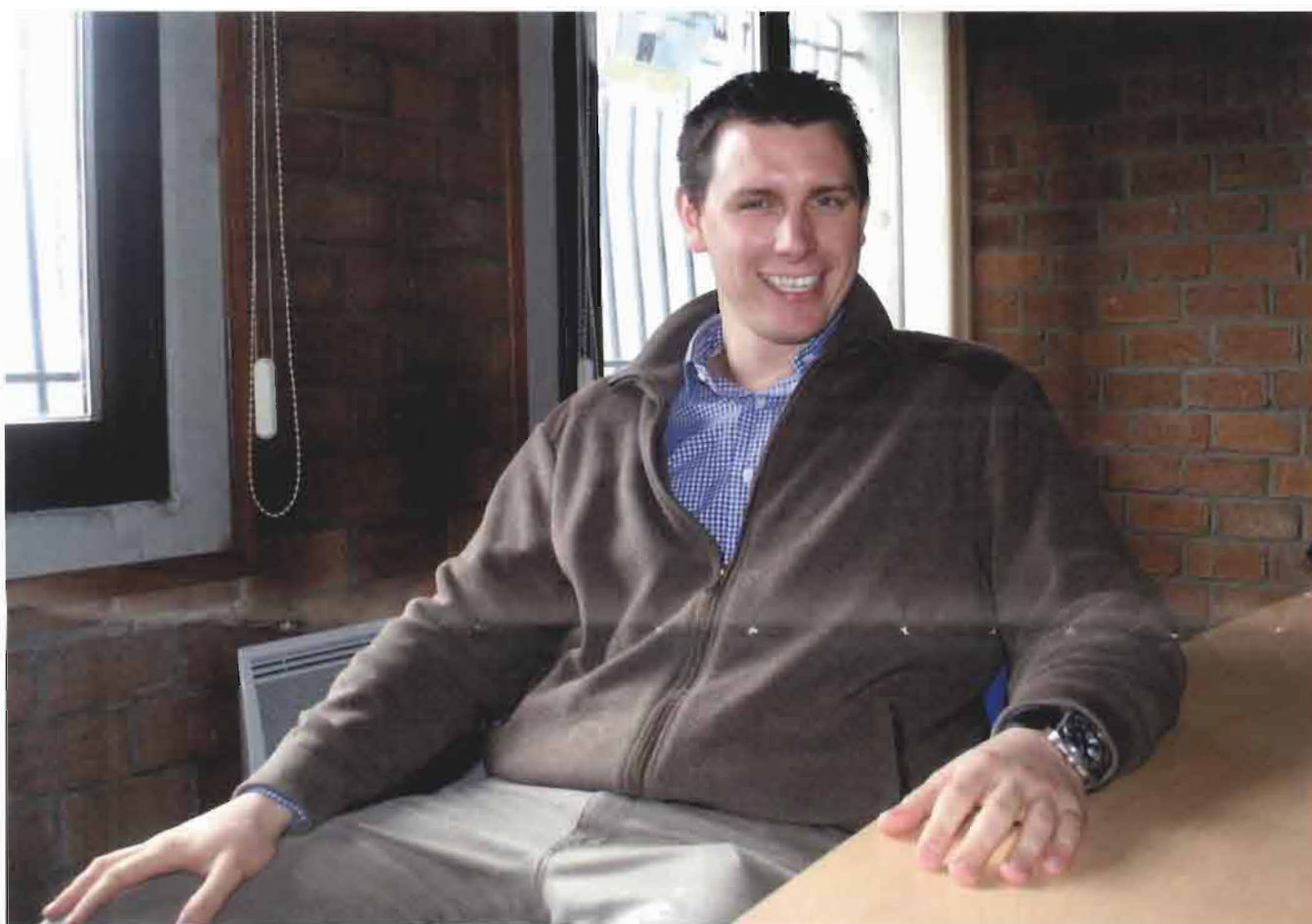
03.21.59.34.59



... d'Hier à Aujourd'hui

Les Délices des 7 vallées : le premier industriel s'installe sur le parc d'activités

Le premier investisseur arrive sur le parc communautaire de Tincques. Ce projet industriel, suivi par la Communauté de Communes se concrétise avec une étape décisive : en effet, le permis de construire a été délivré début septembre par les services de la DDE. Les travaux devraient donc démarrer en fin d'année voire début 2009. Le « Trio, cœur de beignet » de chez Quick, c'est eux. Le fameux « Cake fourré au caramel », encore eux. Des mini beignets aux coquilles, en passant par les cakes, les muffins ou les tropéziennes, Les Délices des 7 Vallées fournissent une trentaine d'enseignes nationales, GMS (grandes et moyennes surfaces) et restaurants confondus, en pâtisseries traditionnelles surgelées. Avec leur nouvelle implantation prévue sur Tincques, ils vont pouvoir moderniser et développer leur outil de fabrication. Les premières pâtisseries devraient sortir des fours pendant l'été 2009. Antoine Heunet (le fils de Denis Heunet, créateur des Délices des 7 vallées) est à la tête de cette entreprise familiale depuis 2006. Nous l'avons rencontré pour en savoir un peu plus...



Antoine Heunet est à la tête de l'entreprise "Les délices des 7 Vallées" depuis 2006.

Quelle est votre formation de base et quel est votre parcours ?

J'ai un diplôme en mécanique et automatismes industriels. Je ne peux pas parler de mon parcours sans parler de celui de mon père. Il s'est installé à Aubigny-en-Artois en 2000, avec une première ligne de fabrication de produits aux fours, muffins et coquilles. J'ai intégré l'entreprise en Avril 2005 en tant qu'adjoint du responsable de production, et en charge du développement des nouveaux produits. Et même si je suis tombé dedans quand j'étais petit, c'est au cours de cette expérience que j'ai vraiment appris les ficelles du métier. Le terrain est très formateur. Je me suis retrouvé à la tête de l'entreprise, après le décès brutal de mon père en avril 2006. C'était vraiment un défi à relever.

Présentez-nous Les Délices des 7 vallées d'aujourd'hui

Nous sommes basés à Aubigny-en-Artois sur un site de 2500 m2 comprenant les bâtiments et les aires de stockage. Nous avons également une unité de production à Monchy-le-Preux que nous louons à la Communauté Urbaine d'Arras dans le cadre d'une pépinière d'entreprise. Ce site a vu le jour en Juillet 2006. Il est dédié à la production des « tropéziennes » uniquement. Nos équipes comptent 150 salariés.

Quelle est votre stratégie ?

Je garde un œil sur tout ! Je mise sur notre capacité d'adaptation. Le marché de l'agro-alimentaire est en constante évolution. Pas question de rester à la traîne. Il faut identifier les attentes du client et y répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible. Cela passe par des produits innovants et une gamme plus large qui puissent répondre aux tendances du marché actuelles.

Pourquoi avoir choisi d'installer une nouvelle unité de production sur le parc de Tincques ?

Avec l'arrivée de nouveaux marchés et de nouveaux clients, une « extension » devenait nécessaire avec une activité qui viendrait en complément de celle d'Aubigny-en-Artois. Le manque de place dans les locaux de celle-ci, nous a amenés à choisir une nouvelle surface constructible. Nous projetons également de rapatrier l'unité de Monchy-le-Preux sur ce nouveau site, cela représenterait, en tout, 6000 m2 de bâtiments. La possibilité de rester dans le bassin d'emploi actuel et la proximité du site ont motivé notre choix. Je veux pouvoir transférer mes salariés et ma technologie le plus rapidement et le plus simplement possible, en douceur... En ce qui concerne le partenariat créé avec l'Atrébatie, il est basé sur un échange et un appui technique important. La Communauté de Communes m'a accompagné dans les démarches administratives assez lourdes, je l'avoue et qui sortaient totalement de mes compétences. Leur réactivité et leur soutien m'aident à gagner un temps précieux et à gagner en efficacité.

Comment envisagez-vous Les Délices des 7 Vallées de demain ?

J'ambitionne, à partir de notre savoir-faire, d'enrichir notre gamme de produits. Diversifier notre offre restera notre mot d'ordre. Notre service de recherche et de développement travaille déjà sur la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles recettes. Par ailleurs, je souhaite également mettre l'accent sur notre activité commerciale à l'export.

Forte de l'arrivée d'un entrepreneur au projet si conséquent, la Communauté de Communes n'hésite pas à exprimer que : « Cet outil industriel sera exemplaire, que ce soit en terme de gestion de l'énergie, de l'eau et de l'insertion esthétique ». La Haute Qualité Environnementale et le secteur agro-alimentaire font bon ménage...

Contacts :

Arnaud CURDY : acurdy@cc-atrebatie.fr
03.21.59.34.59

Un Bâtiment relais sur le parc Communautaire de Tincques ?

Début octobre, le bureau s'est réuni pour étudier la possible création d'un bâtiment relais. Un dossier qui n'en est qu'à ses prémices mais qui a d'emblée séduit les délégués.

En effet, cette formule se définirait comme un véritable outil du développement économique local et serait idéale pour répondre aux demandes d'installations d'entreprises en création ou en attente d'ancrage plus durable sur le territoire. Car, en complément de son parc d'activité, l'Atrébatie ne perd pas de vue que la vocation du parc communautaire sera aussi d'accueillir les entrepreneurs qui souhaitent des locaux prêts-à-l'emploi. La prise de conscience et l'identification des besoins sont donc propices à la poursuite du projet.

Au directeur des services, Arnaud Curdy de mettre en avant les concepts moteurs : « Ces cellules, clé en main, doivent être

Photo aimablement mis à disposition par le Cabinet A3



au cœur d'un bâtiment attractif, simple et fonctionnel. Nous souhaitons que ce bâtiment relais apparaisse comme une « vitrine », visible depuis la RD 939 ».

Pour le moment, l'analyse du dossier suit son cours et devrait se boucler pour le mois de décembre. Courant octobre, quelques élus en charge du projet se sont rendus

sur les sites de Bapaume et d'Isbergues pour découvrir, de visu, les conditions d'implantation et de conception d'une telle structure.

Si l'Atrébatie se dote d'un bâtiment relais, à la fois fonctionnel, esthétique et

accessible, elle compléterait l'offre en immobilier d'entreprise de son parc. Une telle installation pourrait comprendre quatre à cinq « cellules » à louer, pour une superficie approximative de 1 000 m2.

Contacts :

Arnaud CURDY : acurdy@cc-atrebatie.fr ; 03.21.59.34.59



Entre patrimoine et culture

Les journées du patrimoine

Quand l'Atrébatie pense « patrimoine culturel », elle évolue et agit dans une dimension où les acteurs locaux, les savoir-faire et les pierres ont une place de choix. Quand vient le moment de créer l'évènement de manière originale pour « transmettre cet héritage », elle n'hésite pas à mettre en évidence le talent des uns et des autres grâce aux bénévoles qui se mobilisent sur place et à l'implication de ses partenaires. Eglises, Artisans, musiciens, villages... rien n'est laissé au hasard. Et la récompense vient toujours au bout d'un tel engagement : Cette année l'Atrébatie a accueilli plus de 1000 visiteurs sur ses terres et au cœur de ses richesses.

Patrimoine et Création

Création musicale

HERMAVILLE (samedi 20 septembre)

Un concert d'exception avec des artistes d'exception



Le concert exceptionnel de musique classique donné à l'église d'Hermaville a marqué ce week-end dédié aux journées du patrimoine. Avec un récital remarquable et remarqué de solos et de duos. Velda Kelly (violoniste originaire de New-York), Michèle Villate (violoniste) et Jacques Maison (professeur de piano à l'école territoriale de l'Atrébatie) ont non seulement offert une soirée de qualité et riche en émotions, mais ils ont aussi prouvé qu'ils dominaient leurs instruments avec dextérité. Au

programme : mélodies hongroises, notes africaines et irlandaises, compositions espagnoles et argentines, airs arabes et accords américains et français... Le public a retenu son souffle, envoûté par les gammes de ce folklore international. Il s'agissait en outre d'un retour au pays remarqué pour Nadine Deleury, violoncelliste de l'Orchestre du Michigan Opera Theatre qui a eu le plaisir de se produire devant sa famille d'Izel-lez-Hameau.

Création patrimoniale

SAVY ET HERMAVILLE (dimanche 21 septembre)

Rencontre de maîtres en la matière



Accueillis puis installés sur les sites de Savy-Berlette et d'Hermaville, les artisans du secteur ont laissé libre cours à leur savoir-faire en mettant en scène leur art. Tailleurs de pierre, forgerons, thermiciens et maîtres verriers ont scié, piqué et enduit toute la journée. En créant un véritable échange interactif avec les visiteurs qui en ont profité pour



apprécier leur travail d'orfèvre. Sur les étals, on a vu les matériaux et les outils spécifiques d'époque et d'aujourd'hui. Si la curiosité des visiteurs a délié les langues en ouvrant le dialogue sur les techniques d'autrefois et l'évolution du métier à travers les âges, c'est sans doute les gestes de précision, la dextérité et la patience de ces ouvriers d'art qui ont le plus séduit. Sans parler des générations d'artisans qui se sont croisées derrière les stands et qui révèlent encore l'importance de ces métiers souvent méconnus par un public plus jeune.



Autres manifestations :

- Serge Bulot a présenté une exposition concert « Les instruments du monde » du 19 au 22 septembre.
- Concert de carillon ambulante de Douai et exposition sur l'art campanaire, le 19 septembre et soirée « Ch'ti ».

Contact :

Claire GUILLE : 03.21.59.34.59
cguille@cc-atrebatie.fr

Portes ouvertes pour les églises à flèche à crochets

(En partenariat avec l'Office de Tourisme d'Arras et le Pays d'Artois)

BETHONSART (circuit de mai à octobre)

Cet été, le Pays d'Artois a mis en place un nouveau circuit de découverte. Le premier dimanche de chaque mois (de mai à octobre), l'Office du Tourisme d'Arras et les Communautés de Communes du Pays d'Artois ont invité au voyage et ont proposé une traversée à travers l'imaginaire des artistes des siècles d'antan.

Sept villages : Ecoivres, Camblain l'Abbé, Mingoal, Béthonsart, Savy-Berlette, Hermaville et Habarcq ont ouvert leurs portes et celles de leurs églises artésiennes à Flèche à crochets.

Ce circuit d'environ trente kilomètres est un parcours qui a encouragé la découverte du patrimoine rural des villages de craie. Yvonne Thellier, ancien maire de Béthonsart, Alain Deneuille, Christine De Lamarlière et Hubert Heintz, tous, bénévoles pour l'opération, n'ont pas hésité à accueillir leurs hôtes et à leur servir des explications de choix. Experts et passionnés par l'histoire de leur village, ils ont partagé avec verve leurs connaissances : « Nous essayons d'assouvir la curiosité du public, car il est friand

d'anecdotes et très réceptif à la découverte. Mais au-delà de tout cela, et dans la limite de notre savoir, ce qui compte c'est de leur transmettre une histoire qui les concerne et les touche. »



Les visiteurs ont découvert l'église de Béthonsart et ont apprécié les anecdotes liées à son histoire.

Contact :

Claire GUILLE : 03.21.59.34.59
cguille@cc-atrebatie.fr

Les Dimanches de l'Artois

(En partenariat avec l'Office de Tourisme d'Arras et le Pays d'Artois)

AMBRINES (27 juillet)

Après le village de Béthonsart en 2007, c'était au tour de celui d'Ambrines dont les origines remontent au Ve siècle d'être mis à l'honneur. Ce village est sans nul doute une des plus anciennes Communes du Territoire.

La visite commentée par Claire Guille (chargée de mission de Patrimoine), et Dominique Linard (membre de la commission accueil, tourisme et patrimoine de l'Atrébatie) a été ponctuée de manière originale avec des petites pauses musicales. En effet Isabelle Courilleau, professeur de chant à l'Atrébatie était accompagnée à l'accordéon par un élève de l'école de musique. Au cours de leur voyage en calèche, traversant les cours des fermes et les paysages verdoyants, ils ont entonné des chants du début du siècle pour créer l'ambiance. L'itinéraire a amené le visiteur jusqu'à la forge d'un maréchal-ferrant.

Et pour clôturer cette balade bucolique, des rafraîchissements ont été proposés à la salle des fêtes où le duo de musiciens est venu interpréter un mini concert.



Le Parc Éolien

Un choix de développement local grâce à une politique énergétique Territoriale

La communauté de communes s'est engagée dans la mise en place d'un projet global d'économie d'énergie pour le territoire. Un projet qui vise à construire autrement, à produire mieux et à consommer moins. Trois ambitions complémentaires qui s'articulent autour de trois engagements : produire de l'énergie propre (produire mieux) grâce à un parc éolien communautaire, développer des savoir-faire et un habitat raisonné (consommer moins) et moderniser le parc de bâtiments du territoire (construire mieux).

Produire mieux ...

Depuis 1999, les 27 communes de l'Atrébatie s'associent pour mener à bien leurs priorités. Il est question, entre autres, de possibilités économiques et de préservation de l'environnement. Il y a six ans, l'Atrébatie s'est interrogée sur l'opportunité de développer l'énergie éolienne sur son territoire. En 2002, la machine est lancée avec un premier contact avec l'Allemagne et le Danemark. Le 15 novembre, Pierre Guillemant ouvre le débat sur le site www.debat-atrebatie.org. En associant les habitants du territoire à la volonté des élus, le dossier a vite pris une dimension communautaire. Dans laquelle, au final, le choix de produire de l'électricité à partir d'énergie éolienne devenait, pour tous, le choix de produire mieux.

Consommer moins...

La Communauté de l'Atrébatie s'est engagée sur le chantier de la construction durable. Sa motivation principale : développer l'habitat tout en préservant l'environnement. Comment y parvenir ? En développant les savoir-faire et l'habitat raisonné. Le projet du pôle du « bâtiment communicant et de la construction durable » a été reconnu en décembre 2006, Pôle d'Excellence Rurale. Il répond à ces attentes : avec son parc d'activités et sa plate-forme multiservices réalisés en haute qualité environnementale. De plus, son programme d'animation sera centré sur le conseil en ingénierie (destiné aux donneurs d'ordre privés et publics) et sur la formation dans le domaine de l'intelligence de l'habitat (destinée au public professionnel).

Construire autrement...

Un premier constat : la mise en service du parc éolien de l'Atrébatie dégagera un produit fiscal supplémentaire par le biais de la taxe professionnelle.

Un deuxième constat : Les collectivités locales (au travers de leurs salles polyvalentes, de leurs écoles, garderies, bibliothèque, etc...) possèdent un parc de bâtiments important souvent conçu et construit il y a plusieurs décennies. De ce fait, elles consomment beaucoup d'énergie.

Pour les accompagner dans l'amélioration de leur bilan thermique et écologique, l'Atrébatie va donc mettre en place un fonds d'investissement permettant de soutenir la construction et la réhabilitation de ces bâtiments.



Une étude d'impact environnemental avant le dépôt des permis de construire

Depuis les premières études de faisabilité effectuées sur le territoire en 2003 et la concertation des acteurs locaux, un projet éolien a été réalisé à l'échelle de la Communauté de Communes, dans le respect du schéma éolien arrêté par le Pays d'Artois. Cinq années d'études ont été conduites dans ce but. Aujourd'hui, ce projet arrive dans ses dernières phases de développement.

Les 1er et 17 octobre, l'opérateur éolien a déposé neuf permis de construire auprès des services de la DDE. Pour en arriver là, une étude d'impact environnementale, financée par l'opérateur, a été réalisée par quatre bureaux d'études spécialisés.

Une étape maîtresse qui a nécessité dix mois de travail, après le dépôt en préfecture du dossier des ZDE, en juin 2007. Avant de lancer cette longue consultation scientifique et technique, des accords fonciers ont été trouvés avec les propriétaires et les exploitants agricoles des différents terrains. Une étape décisive marquée par la signature des promesses de baux et des plans relatifs aux implantations, entre les propriétaires, les exploitants et l'opérateur éolien.

Grâce à la réalisation de l'étude d'impact environnemental, la conception du futur parc éolien répond aux exigences réglementaires, mais également à une logique d'implantation. Celle-ci sera cohérente et prendra en compte les préoccupations environnementales, patrimoniales et humaines, tout en préservant les possibilités techniques de réalisation du projet.

Primordiale, l'étude d'impact environnemental s'est déroulée en quatre étapes et autant d'expertises, menées sur l'écologie (faune, flore...), le paysage, l'acoustique, puis une plus générale concernant l'hydrologie par exemple. Les bureaux d'études ont analysé les caractéristiques initiales des sites et les variantes d'implantation et ils ont déterminé les impacts correspondants. Une fois les décisions prises concernant celles-ci, les experts ont appliqué les solutions les plus adaptées à chaque schéma d'implantation.

Par ailleurs, dans le but d'informer les habitants et d'associer les acteurs locaux à cette réalisation, la communauté a créé un comité local de suivi. Ce groupe de concertations et d'échanges est composé par les usagers du territoire (agriculteurs, associations de protection de l'environnement, chasseurs, associations de randonneurs, communes d'implantation, ...). Il suit l'évolution du projet éolien et participe à l'évaluation de ses impacts.

Il revient désormais aux services de l'Etat d'instruire les permis de construire déposés par l'Atrébatie. Suivra une enquête publique, et enfin la validation définitive de Monsieur le préfet.

Contact : Arnaud CURDY
acurdy@cc-atrebatie.fr
 03.21.59.34.59

Définition des ZDE (Zone de Développement Éolien)

Le projet comprend quatre ZDE où se répartiraient 28 éoliennes.

Zone Bethunois 1 : Chelers (4 éoliennes), Magnicourt (2), Bailleul (1)

Zone Bethunois 2 : Fréwillers (4), Béthonsart (5)

Zone Ternois 1 : Maizières (4)

Zone Ternois 2 : Penin (4), Tincques (2), Berles (2)

7 Février 2008 : Arrêté du préfet définissant les ZDE et leurs puissances

18 décembre 2007 : Présentation et approbation du projet éolien de l'Atrébatie

21 Août 2007 : Consultation des Communautés et Communes limitrophes par les administrations

6 Août 2007 : Retour de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) sur la complétude du dossier et ouverture du délai d'instruction

6 Juin 2007 : Envoi des Dossier à la DRIRE

24 Mai 2007 : Prise de position sur les dossiers de ZDE

Mars à Mai 2007 : Évolution du dossier en fonction des études et du travail du comité de pilotage

15 Mars 2007 : Lancement de l'étude pour la rédaction des ZDE

5 Juillet 2006 : Présentation des schémas de développement éolien du Pays d'Artois

11 Octobre 2004 : Passage en PUEU

22 Mai 2003 : Présentation du consortium de prestataires éoliennes



L'Atrébatie soutient leurs initiatives

Artisans et Commerçants



De gauche à droite, Pierre GUILLEMANT, Danielle PAEPEGAEY, Tony QUEVAL, Arnaud MONIER, Jean-Paul PIPON, José COMORERA.

L'Atrébatie entre dans la phase de réalisation du projet de signalétique du Territoire

L'Atrébatie soutient l'activité de ses commerçants et le prouve avec le projet d'installer une signalétique commune au service du commerce et de l'artisanat.

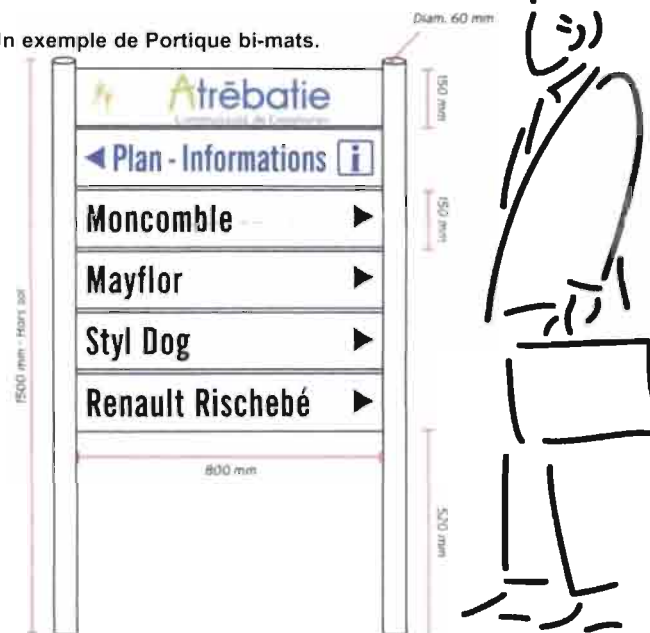
Grâce à l'implantation d'une signalisation spécifique sur l'ensemble du territoire, l'identification et la localisation des différents acteurs économiques seront facilitées. La démarche vise aussi à encourager les habitants du secteur à se rendre dans les commerces. Et, en parallèle, l'Atrébatie voit bien sûr son identité valorisée. En partenariat avec les trois Unions commerciales et Artisanales (Val de Scarpe, Avesnes-le-comte et Tincques), le dossier entre dans sa phase de réalisation.

Au début de l'été, le dossier démarrait avec l'analyse des fichiers de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers. Le 8 octobre, le projet de schéma d'implantation a été validé par le Conseil Communautaire. Le même mois, un courrier a été envoyé aux 250 commerçants et artisans du territoire, directement concernés par ce dispositif de signalisation. Cette lettre personnalisée les amène à donner leur avis et à s'engager sur leur(s) point(s) d'implantation respectifs (Pour la mi-novembre).

Tout a été étudié suivant les contraintes techniques et les

prérogatives des institutions compétentes (Maison du Département Infrastructures, Bâtiments de France...) Au total cela représente un peu plus de 80 panneaux. « Les commerçants sont très impliqués dans la démarche, et nous définissons avec eux les derniers ajustements » explique Pierre GUILLEMANT.

Un exemple de Portique bi-mats.



Contact : Tony QUEVAL
tqueval@cc-atrebatie.fr ; 03.21.59.34.59

Création des trois UCA

Avec la mise en place du projet de FISAC collectif (le dossier a été déposé en préfecture en février 2008), l'Atrébatie a souhaité concrétiser sa démarche visant à affirmer sa politique globale à destination du tissu commercial et artisanal. Avant d'en arriver là, l'Atrébatie s'est concentrée sur une autre question : comment créer un relais sur le terrain qui pourrait faciliter la mise en place de ce programme d'actions ? La communauté de communes a alors proposé d'affirmer la formule associative déjà existante sur le secteur d'Aubigny-en-Artois, de relancer celle d'Avesnes-le-comte et de créer celle de Tincques. Une dynamique qui permettrait aussi d'obtenir les subventions nécessaires pour accompagner le projet.

Union commerciale d'Aubigny-en-Artois	Union commerciale d'Avesnes-le-Comte	Union commerciale de Tincques
- Président : Jean-Paul PIPON « Opticiens REGARDS » -Trésorier : Marie-Jeanne TRANAIN « Articles de Droguerie » - Secrétaire : Pascal GALAND « Sarl. Dailly et Galand »	- Présidente : Danielle PAEPEGAEY « Direct Broderie » - Président suppléant : Arnaud MONIER « Avesnes optique » - Trésorier : Benoît Jacquemont « Le Pavé Avesnois » - Secrétaire : Samuel LESOING « QI Informatique »	- Président : José COMORERA artisan plâtrier à Tincques - Trésorier : Georges Mulak Boulangerie Tincquoise - Secrétaire : Laurence Maillard Estaminet Café Tabac à Tincques

« En Direct de nos Fermes », prépare les fêtes

En 2004, Trois intercommunalités de l'Ouest du Pays d'Artois : l'Atrébatie, les 2 sources, les Vertes Vallées, s'associent pour engager une dynamique à destination du monde agricole.

Pour développer la vente directe en proposant une gamme de produits issus de leurs exploitations, une dizaine d'agriculteurs se sont mobilisés pour former l'association « En direct de nos fermes ». Elle est officiellement constituée en mars 2006 et aboutit à la création d'une SARL qui porte son nom le 1er décembre 2007, à Berles-Monchel. Pour les fêtes de fin d'année, ces dix agriculteurs (membres de l'association) vont proposer leurs produits fermiers (ainsi que ceux d'autres agriculteurs de la région) sous forme de panier de Noël. Cette initiative est idéale pour retrouver le contact direct avec le consommateur et mettre en avant les produits du terroir. L'Atrébatie a accompagné l'association jusqu'à sa création en SARL. Aujourd'hui, elle se félicite de la naissance de cette entreprise qui reflète plus largement le dynamisme du monde agricole en pleine mutation. Et elle bénéficie du soutien de la Communauté de Communes au travers de la compétence économique, au même titre que les autres entreprises du territoire.

Agriculteurs

TERACO : L'art de traiter avantageusement les déchets verts

Tout a commencé par une réflexion menée par les communautés de l'Atrébatie, les Vertes Vallées, les Villages solidaires de Pas-en-Artois devenus les deux sources, le GRDA d'Avesnes-le-Comte et des agriculteurs volontaires. Il s'agissait pour ces derniers, de pouvoir se regrouper et de diversifier leur politique agricole en mettant en place des activités complémentaires. D'où la naissance de trois associations : En direct de nos fermes, Oriacoop (qui transforme le colza) et Teraco.

Alors que le Syndicat Mixte d'Avesnes-le-Comte cherchait une solution pour le traitement de ses déchets verts, onze agriculteurs ont créé l'association TERACO. Ils comptaient bien pouvoir répondre ainsi à l'appel d'offres du syndicat. Ils ont finalement été retenus pour la valorisation des déchets verts broyés...

Les 11 agriculteurs membres de l'association ont démarré leur activité en juillet et compostent en bout de champ sur leurs propres parcelles. La méthode présente plusieurs avantages pour les agriculteurs et pour les collectivités : une réduction des coûts de transport, une meilleure gestion des effluents agricoles, l'obtention d'un produit homogène et stabilisé et une meilleure protection des sols grâce à une amélioration de la structure.

Aujourd'hui, TERACO souhaite créer des aires de stockage pour favoriser le compost. Sur une année, TERACO aura traité un peu plus de 1500 tonnes de déchets organiques. Et espère trouver de nouveaux marchés via les CAT (Centre d'aide par le travail), les

entreprises privées spécialisées dans l'entretien des espaces verts, etc.

Stéphanie Dufour, chargée de mission au GRDA d'Avesnes-le-Comte ajoute : « Une autre réflexion est en cours et consisterait, à partir de branchages, à développer la production de plaquettes de bois pour combustibles ».



Aire stabilisée d'Hermaville en cours d'aménagement pour le traitement des déchets verts.